L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 3 AVRIL 1888. 61me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 3 AVRIL 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an $3 00
Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

TICKET DÉMOCRATIQUE.

Candidats du Parti démocrate désignés à l'unanimité par la Convention d'Etat:

Gouverneur
FRANCIS T. NICHOLLS,
d'Orléans.

Lieutenant Gouverneur
JAMES JEFFRIES,
de Rapides.

Secrétaire d'Etat,
L. F. MASON,
de Concordia.

Trésorier,
W. H. PIPES,
d'East Feliciana.

Avocat-Général,
WALTER H. ROGERS,
d'Orléans.

Auditeur,
O. B. STEELE,
d'Union.

Surintendant de l'Instruction Publique,
JOSEPH A. BREAUX,
d'Ibérie.

PROGRAMME.

Nous, représentants de la Démocratie de l'Etat de la Louisiane, réunis en Convention, faisons la déclaration suivante:

1. Nous proclamons notre adhésion, depuis longtemps acquise, aux principes du parti démocrate tels que les a établis son fondateur, Thomas Jefferson, persuadés que de leur application dépend le maintien de nos libres institutions et du gouvernement populaire.

2. Nous donnons notre pleine approbation à l'administration de Grover Cleveland, et nous croyons qu'il est de l'intérêt du pays de réélire le président actuel de l'Union. Nous approuvons aussi l'administration du gouverneur Samuel Douglas McEnery, qui, en fidèle serviteur public, a rendu d'éminents services à l'Etat. Nous affirmons que l'administration des affaires publiques en Louisiane, depuis les onze dernières années, a mis un terme à l'anarchie qui régnait dans l'Etat, qu'elle y a rétabli la prospérité, ravivé les sources de la fortune générale et pavé le chemin à la haute position que la Louisiane occupe en ce moment parmi les Etats. Nous prenons l'engagement de consacrer tous nos efforts pour assurer la continuation de cet état de choses.

3. Nous nous engageons à obtenir une administration économique des affaires publiques, à maintenir le crédit de l'Etat en calculant les dépenses d'après le revenu, sans le dépasser, à travailler à la liquidation de la dette de l'Etat et au prompt paiement de l'intérêt de cette dette, comme l'a réglé la loi.

4. Le système adopté pour les levées de l'Etat est une nécessité pour la protection de l'existence et des biens de nos concitoyens.

5. Nous nous engageons à le développer, à le maintenir et à le protéger, dans la mesure que nous commandent les finances de l'Etat, parce que nous la considérons comme essentiel au bonheur et à la prospérité du peuple.

Nous prenons l'engagement, au nom du parti démocrate de cet Etat, de faire tous nos efforts pour placer les écoles libres de la Louisiane sur une base solide; et nous sollicitons de la Législature une allocation suffisante, à prendre dans le revenu annuel de l'Etat, pour l'éducation de la jeunesse.

6. Un des premiers devoir de l'Etat est de protéger et de développer ses grands intérêts agricoles par une législation bienfaisante et surtout d'encourager et de soutenir le Collège d'Agriculture et les stations destinées aux expériences.

7. Nous sommes opposés à toute concurrence, en fait de travaux, que pourraient faire les détenus du pénitencier de l'Etat aux ouvriers libres.

8. Nous appelons parmi nous, pour exploiter les terres fertiles de la Louisiane, les immigrants de toutes les parties du monde; en leur donnant l'assurance qu'ils seront ici les bienvenus et qu'ils pourront s'y créer un heureux *home*.

VENTES DE CE JOUR.

Pat Vincent & Co.—Aux Nos 112 et 114 rue du Camp—Quincaillerie devants de cheminées et accessoires, et le contenu du chantier de marbre rue du Camp, entre Poydras et Lafayette. Les droits d'occupation du rez-de-chaussée de la bâtisse No 42 rue du Camp; de la bâtisse en briques No 114, et des terrains en usage comme chantier de marbre sur la même rue.

Par le Shérif—Au local No 109 rue Girod—Un lot de meubles de maison et autres articles. Aussi, un lot de bijouterie.

Par Hy. Stern & Co., à leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres—Bottes, souliers et broderies.

L'enquête sur l'industrie des viandes et des graisses de l'Ouest des Etats-Unis.

Depuis plusieurs années, certains pays de l'Union se plaignent, amèrement, de ce que, de l'autre côté de l'Atlantique, les nations européennes refusent d'admettre, sur leurs marchés, les animaux sur pied, destinés à l'alimentation, les viandes fraîches, les salaisons provenant de l'Amérique. Elles donnent pour raison à cet interdit le mauvais état des produits exportés soit avant, soit après l'abattage. Les animaux seraient atteints de maladies infectieuses; ils fourmilleraient de germes malsains qui peuvent engendrer des affections dangereuses, dont les suites seraient quelquefois fatales. Ce n'est là, dit-on, qu'un prétexte qui sert à couvrir l'esprit d'exclusion dont on est, malheureusement, animé en Allemagne et en France. Ces allégations sont nullement fondées. Les viandes et graisses d'Amérique sont aussi saines, au moins, que celles d'Europe. Il est temps de faire justice de ces accusations; au besoin, d'user de représailles, à l'égard des pays qui osent les porter contre nous.

Telles sont les plaintes, les réclamations souvent acerbes dont, à chaque instant, retentit la Presse du Nord et de l'Ouest. On dirait que l'industrie agricole et celle de l'élevage sont victimes d'une odieuse calomnie susceptible de soulever la réprobation de tous les honnêtes gens. Ce qui tendrait à le faire croire, c'est que ce sont les éleveurs, eux-mêmes, et les industriels faisant l'abatage du porc, préparant les viandes pour la consommation et l'exportation, qui ont demandé, à grands cris, des enquêtes sur la question; qui les ont réclamées et ont réussi, à force d'obstination, à les obtenir.

Donc, il y a eu de nombreuses pétitions [illegible] au Congrès [illegible] administration [illegible] pétition [illegible] les deux [illegible] des recherches [illegible] interrogé les [illegible] chargé pour [illegible] la vérité, et [illegible] naturellement [illegible] Américains, commissaires ne devaient éprouver et n'éprouvaient qu'une sincère sympathie pour les compatriotes qui leur demandaient de les exonérer des charges que l'on faisait peser sur eux; de venger l'industrie nationale, perfidement accusée, odieusement calomniée.

Eh bien, l'aveu est pénible à faire, mais l'impartialité nous force à parler. Toutes les accusations ont été reconnues fondées; tous les faits allégués ont été constatés par les comités. Il n'en résulte pas que les viandes et les graisses d'Amérique soient mauvaises en elles-mêmes; elles valent autant que celles des autres contrées, sinon davantage, elles ne sont pas préparées et expédiées avec une égale conscience. La [illegible] avouables, c'est mise de la p[illegible] y a eu des maladies [illegible] pas sacrifiés; il y a eu des vi[illegible] fectées par [illegible] animaux [illegible] quantes—on

n'en a tenu aucun compte. Les animaux malsains ont été abattus comme les autres et confondus avec eux. Il s'est trouvé des produits de la charcuterie de l'Ouest qui eussent dû être rejetés; on s'en est bien gardé, parce que cela eût constitué une perte et que les bénéfices de l'exploitation en auraient été diminués; on a tout mêlé, confondu, le bon et le mauvais, la marchandise saine et la marchandise malsaine.

Tout le monde connaît les résultats de ces déplorables pratiques. Il suffit d'une brebis galeuse, pour empoisonner un troupeau; d'une pêche légèrement attaquée par un ver imperceptible, pour gâter toute une corbeille des plus beaux fruits. C'est ce qui est arrivé aux viandes américaines.

Il est inutile de nier les faits; ils sont avérés; ils ont été constatés devant les Commissions et, ce qu'il y a de plus triste à dire, c'est que ces adultérations coupables ne sont pas exceptionnelles, elles sont générales, et il n'est peut-être pas une maison de St-Louis qui soit, sous ce rapport, entièrement à l'abri de reproche. Que l'industrie en souffre à l'étranger, c'est un fait regrettable, mais il n'y a ici que quelques intérêts qui soient lésés; les industriels victimes n'ont que ce qu'ils méritent; ils sont punis par où ils ont péché. Autres choses encore plus graves: la santé des citoyens de l'Union est exposée à de véritables dangers, et nous en sommes réduits à nous alimenter de produits que repoussent les pays étrangers.

Les industriels incriminés protestent aujourd'hui contre le résultat de l'enquête, mais qui donc l'a provoquée, si ce n'est eux-mêmes? Dans quel but? il est encore triste de le dire; c'est qu'ils voulaient se débarrasser d'une concurrence gênante, de celle de l'huile de coton. Celle-ci est sortie à peu près indemne des recherches dont elle a été l'objet; l'enquête instituée à l'instigation des marchands de porc et de graisse, et en leur faveur, s'est tournée contre eux. Ils n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes de leur mésaventure. Il ressort des travaux du Comité une grande et utile leçon: c'est que le commerce américain a besoin—comme celui de tous les autres pays—d'une surveillance rigoureuse, et que l'administration, aussi bien que le Congrès, sont dans l'obligation de soumettre l'industrie en question à une inspection sévère. Si les faits allégués sont vrais et tout—jusqu'à preuve du contraire—nous porte à soupçonner qu'ils sont exacts, le gouvernement général est tenu d'agir; il le doit, pour maintenir la bonne renommée des Etats-Unis à l'étranger; il le doit, pour sauver la santé de ses administrés; il le doit, dans l'intérêt même de l'industrie qui s'est rendue coupable de ces indignes abus, car, aveuglée comme elle l'est par une convoitise malsaine, elle se déconsidère aux yeux de tous et travaille à sa propre ruine.

La vitalité, épuisée par excès de travail ou par la maladie, est sûrement restaurée par la Salsepareille d'Ayer.

LOUISIANE.

Le *Commercial*, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 31 mars:

Depuis neuf mois, Welch, cachée dans les bois de LaCasine, a pris un développement prodigieux. A cette époque, on n'y voyait que huit à dix maisons délabrées. L'immigration de l'Ouest a changé tout cela. Depuis l'hiver dernier, il a été bâti 29 maisons, où se sont installées 25 familles, sans compter les hommes qui sont venus seuls, au nombre de 100.

A cette heure, il y a en construction ou en projet bien arrêté, 40 maisons qui vont être habitées par une douzaine, et, plus que cela, des *familles* de l'Ouest.

A la même époque, deux hommes arrivaient à Jennings, cherchant à acheter une grande propriété. On les amena à Welch, où ils achetèrent 3,000 acres de terres, à $2 50 l'acre—1500 comptant. N'ayant pas assez de capitaux, ils revendirent pour rentrer dans leur argent. Bientôt, après, deux immigrants de l'Iowa achetèrent la même terre $3. 50; ils en revendirent 800, $8 l'acre — bonne transaction, on le voit.

Hier, on achetait la vaste propriété Hawkeye se composant de 800 acres, et l'on commence à entamer le domaine Watkins.

Il y a une grande quantité de terres à vendre à $5 l'acre. Les "Homesteads" ont disparu. A un mille ou deux plus loin, du côté de Jennings et sur les limites de la propriété Watkins, les habitations se pressent. Il n'y en avait pas huit, il y a deux ans. Plusieurs anciens propriétaires sont allés au Texas pour y acheter du bétail. L'un d'eux a acheté 700 acres, dans la prairie nue, à $7 l'acre. Il y a trois ans, ces mêmes terres avaient été acquises à $1. 25 pour celles des Etats-Unis, à 75 cents pour celles de l'Etat. Cette nouvelle habitation est à 8 ou 10 milles au nord de Welsch. Le propriétaire, M. Fenton, est un homme chanceux. Quand il est arrivé ici, il avait le corps ravagé par la maladie, par le sciatique. Il se porte merveilleusement aujourd'hui. Il vient de faire 16 milles en voiture. Il a sur ses terres 600 magnifiques têtes de bétail. Il croise ses animaux avec des Holstein et des taureaux à petites cornes. On commence ici l'élevage du mouton. Les propriétaires ont planté chez eux plus de 1,000 pêchers, pruniers, abricotiers, muriers et figuiers; ils ont aussi de belles vignes. On y trouve même des cerisiers. Leurs vergers sont en pleine prospérité. Dans cinq ans, ils s'en feront de superbes revenus.—Un peu plus loin, M. Drury, du comté de Sac, Iowa, a une très belle résidence, un magnifique jardin potager et fruitier. Il a 600 pêchers de deux ans, des pommiers, des figuiers, des poiriers, des citronniers. Il a fait, cette saison, 30 tonnes de foin. Il n'y a pas, chez nous, de fermier venu de l'Ouest, qui ne fasse plus ou moins de foin, et n'élève des animaux des meilleures races bovine, ovine et porcine.

A un mille de là, plusieurs autres fermiers font de bonnes opérations; ils sont tous venus de l'Iowa; M. J. J. Mills, entr'autres, a fait 150 tonnes de foin, qu'il expédie à la Nouvelle Orléans, mais les pluies lui en ont fait perdre une certaine quantité. Il avait fait venir sa famille en septembre dernier. Il a eu soin de drainer son jardin à la tuile et il en a obtenu d'excellents résultats. Ayant récolté, pendant l'automne, des pommes de terre malades il les avait enfouies dans la terre, elles y ont repris et sont maintenant d'une très-belle dimension.

Nous devons à cette mesure, prise, un peu au hasard, par M. Mills, une véritable découverte. Nous savions déjà semer, en août pour récolter, en automne ou pour laisser sous le sol, les pommes de terre pendant la froide saison; nous savions aussi semer de très bonne heure afin de pouvoir récolter de même, mais ce qu'il y a de nouveau, c'est que l'on plante ou sème en automne en vue de la pensée pendant l'hiver. Certes, il y a quelques risques à courir en agissant ainsi; la réussite complète suppose un temps constamment doux; néanmoins, l'essai est intéressant et l'on fera bien de renouveler les expériences.

M. Mills vend son foin à Welch, $7 la tonne.

M. Thomas, encore un homme de l'Iowa, a fait 150 tonnes de foin, l'an dernier, et en a expédié 100 à la Nouvelle-Orléans.

Entre Welch et Jennings, il y a une petite localité, Evangeline, qui commence à se peupler.

Voici qui donne une idée de l'extension donnée à la culture des fruits à Welch M. Celman D. Welch a 300 arbres fruitiers—pêchers, poiriers, pruniers, pommiers, figuiers, abricotiers, cognassiers, plaqueminiers, cerisiers.

M. C. Field a planté aussi des arbres; il compte en doubler, quadrupler la quantité, l'année prochaine.

MM. Jasinski et Reever ont un verger de 175 pêchers, pruniers, abricotiers, cerisiers, cognassiers, etc.

M. Moore a 50 arbres fruitiers dans son jardin. Les terres de la localité, se vendent, maintenant, de $20 à $25. Au mois de mars, de l'an dernier, on pouvait en faire l'acquisition au prix de $5 l'acre. C'est l'influence des immigrants de l'Ouest qui a fait hausser le prix des terres. Welch n'existait que de *nom*, il y a neuf mois; le village, a été incorporé la semaine dernière, avec M. Henry Welch, comme maire. Dans quelques mois, on y comptera plus de 100 maisons et une population de 400 à 500 habitants.

Le *South*, Plaquemines, paroisse Iberville, du 31 mars:

Voici le moment de songer à nos levées, de veiller sur elles. Dans quelques jours, nous aurons une hausse considérable. Il n'y a peut-être pas encore de quoi s'alarmer, mais ce n'est pas une raison pour négliger l'inspection des points faibles, car il y en a, et il est urgent d'y mettre la main, sans plus tarder.

—M. Victor Berthelot, un de nos plus habiles planteurs, vient d'acheter l'habitation Chatham, dans Ascension. Chatham appartenait, depuis de longues années, au Dr Ballard. Le prix de vente a été de $50,000, dont $5000 comptant.

—La hausse des rivières au nord de la Louisiane a relevé l'espoir de ceux qui exercent l'industrie du bois. Ils espèrent pouvoir, bientôt, se procurer tous les bois de flottaison dont ils ont besoin. Nous pouvons prédire avec certitude, que nos scieries seront, bientôt, en état de faire de bonnes affaires. Il y a déjà assez d'eau en perspective pour permettre aux bûcherons de fournir aux fabriques assez de bois pour travailler pendant 12 mois.

—Parmi les paragraphes du bill des Rivières et des Ports, nous trouvons le suivant:

"Bayou Plaquemine, pour commencer les travaux dans le but de le relier au Mississippi $1,000,000." Nous croyons que cette allocation est suffisante pour faire face aux dépenses que nécessite la rectification du pont de Plaquemine. Au cours d'une conversation, que nous avons eu avec le président du comité, l'hon. Blanchard, quelque temps après le véto qui mettait à néant le bill des Rivières et des Ports, notre représentant nous a affirmé qu'il n'épargnerait rien, pour obtenir les allocations nécessaires, afin de prévenir les éboulis des levées, devant notre localité, et nous avons la ferme confiance qu'il tiendra sa parole. En fait, la construction d'écluses et la rectification du port doivent aller ensemble; ce n'est qu'un seul travail, et nous savons que nos représentants sont d'accord sur ce point.

—M. Burnes McGehee déclare que la Louisiane peut battre le Missouri et le Kentucky pour la production des mulets et du foin. Il place notre Etat en tête de tous ceux qui font l'élevage.

Le fermage et la culture variée est une autre corde de la Louisiane à son arc. Outre une grande variété de bois, tels que n'en a pas le reste de l'univers, nous pouvons affirmer que la paroisse Plaquemine est plus faite pour attirer l'attention des spéculateurs étrangers, sous ce rapport, qu'aucune des paroisses qui l'environnent.

Tirer parti des terres qui restent aujourd'hui stériles, tel devrait être le but de tout bon citoyen de notre paroisse. Le seul moyen d'y arriver, c'est de varier nos cultures et de travailler à la fondation des industries qui sont en rapport avec les productions du pays.

Nos scieries ne sont pas suffisantes; il nous en faudrait au moins deux fois plus, sans compter de nouvelles fabriques de barils et de meubles.

Le sucre, le riz, le coton sont des produits qui n'ont pas perdu leur valeur; mais il faut employer de nouveaux procédés, de nouvelles méthodes. Il faut mettre de côté les vieilles machines et en adopter de nouvelles, à la hauteur des progrès nouveaux de la science, et capables de doubler le rendement de nos cultures. L'établissement d'usines centrales donnera une nouvelle impulsion à l'industrie sucrière, en permettant à une foule de petits fermiers de livrer à une grande sucrerie les cannes qu'ils auront cultivées. Il y a, autour des grandes habitations, de petits fermiers dont les terres sont à peu près travaillées, qui ne peuvent pas cultiver la canne, parce que les grands planteurs n'ont pas de machines assez puissantes pour faire l'extraction du sucre de celles qu'ils pourraient leur fournir. Les usines centrales peuvent seules remédier au mal. Le jour où elles seront établies, nous verront doubler, tripler le nombre des petites fermes dans leurs environs. Tout cela augmenterait considérablement la production en même temps que la richesse du pays

Au lieu de ce sentiment de faiblesse et de lassitude, la Salsepareille d'Ayer vous donnera la force et l'énergie.

Alsace-Lorraine.

On lit, dans la *Post*, de Strasbourg:

"Le commerçant Laverdure, arrêté il y a environ trois mois parce qu'il était soupçonné de complicité dans le crime de haute trahison, a été remis en liberté sans être tenu de fournir une caution. De sa confrontation avec le sieur Cabannes, qui a commis le crime de haute trahison, il est résulté que les intentions criminelles qu'il aurait eues en faisant parvenir des lettres à leur adresse ne peuvent être prouvées. En conséquence, le tribunal de Strasbourg a pris une décision en vertu de laquelle il n'a pas été donné suite à l'instruction ouverte contre Laverdure."

L'instruction ouverte contre le sieur Bilger, commis voyageur en houblons, a été également abandonnée.

La chambre de commerce de Strasbourg vient d'avertir les fabricants de foie gras de cette ville qu'elle a transmis au ministère d'Alsace-Lorraine la pétition dans laquelle ils demandent protection contre la falsification, par des commerçants parisiens, des pâtés de foie gras provenant de Strasbourg et vendus en France. La chambre de commerce prie le ministère d'obtenir, par voie diplomatique, la suppression de l'abus en question.

On écrit, de Bruxelles, à la *Gazette de Voss*, que M. Antoine, député de Metz, va s'établir dans le grand-duché de Luxembourg. Il a loué une maison dans la petite ville de Grevenmacher.

Un ouvrier fondeur, Stadler, qui avait été arrêté pour avoir proféré des injures à l'adresse de l'empereur défunt, s'est pendu dans la prison de Sainte-Marie-aux-Mines.

Espagne.

A la Chambre, un député a développé une interpellation sur le régime des alcools. Il a insisté sur la circulaire du gouvernement français, qu'il considère comme portant préjudice au commerce vinicole de l'Espagne et comme contraire au traité existant.

"La prohibition française—a dit l'orateur—atteint tous les vins alcoolisés par son exclusion de tout vin artificiel. Nos vins sont naturellement alcoolisés; à leur arrivée en France, ils seront soumis au caprice et à l'arbitraire des employés des douanes françaises, chargés d'apprécier la quantité d'alcool qu'ils contiennent."

L'orateur s'est plaint qu'une expédition de vins naturels de Valence en France ait soulevé des difficultés qui ont rendu impossible l'exportation.

Le ministre des affaires étrangères a répondu que la circulaire française corrige les erreurs des circulaires précédentes; son application sera favorable et non préjudiciable aux vins espagnols. Cette circulaire ne traite pas de la fixation du degré des vins ou des alcools, fixation prévue par le traité, mais de la distinction entre les vins naturels et les vins alcoolisés à l'aide d'alcool de bonne ou mauvaise qualité, destinés à l'exportation en France. La circulaire a donc pour but de prohiber l'entrée des vins falsifiés.

M. Moret a ajouté que le gouvernement a agi avec une entière bonne foi, et qu'il n'aurait pas manqué de demander des explications au ministre français si sa circulaire avait donné lieu à une interprétation douteuse.

L'ouverture officielle de l'Exposition de Barcelone est fixée au 8 avril.

LA POPULATION DE LA RUSSIE.—Le dernier recensement de l'empire russe donne à ce pays une population de 108,787,235 âmes.

La population résidant dans les 1,274 villes de la Russie comprend 13,760,000 personnes et dans les villages 77,555,271.

L'on compte quatre villes dans l'empire du czar qui contiennent plus de 200,000 habitants: St-Pétersbourg, Moscou, Varsovie et Odessa.

Neuf villes ont une population variant entre 100,000 et 200,000 et vingt-trois autres villes entre 50,000 et 100,000.

Le nombre des écoles est de 41,492 avec 1,850,934 étudiants, mâles et 632,970 filles.

Il n'y a que seize écoles d'agriculture dans tout l'empire et ces écoles sont suivies par 2,156 élèves.

Nouvelles diverses de France.

Les Anglais se proposent de venir en masse visiter l'Exposition universelle de 1889.

Dans cette prévision, des Sociétés ont été organisées; les adhérents, déjà en grand nombre, versent un schilling (1 fr. 25) par semaine.

Une Compagnie s'est chargée d'amener les excursionnistes à Paris et de leur rendre le séjour aussi économiquement agréable que possible.

A cet effet, cette Société va faire bâtir un immense hôtel devant contenir 1,000 à 1,100 chambres à un et à deux lits. Il y aura un immense hall où 1,200 personnes pourront dîner à l'aise; une immense salle de réunion et de lecture, des bars, des billards, en un mot, tout le confortable souhaité.

Les voyages se feront par fournées d'excursionnistes. Chaque fournée restera cinq jours à Paris.

Le préfet de la Seine vient de saisir le Conseil municipal d'un projet de tramway tubulaire souterrain, dû à M. Berlier, ingénieur civil.

Ce tramway, qui serait à traction électrique, prétend réaliser les avantages suivants: passage fréquent des voitures, qui pourraient se suivre à moins d'une minute d'intervalle,—le public n'attendrait jamais;—rapidité beaucoup plus grande que celle des omnibus,—vingt kilomètres à l'heure,—dégagement de la voie publique.

Le réseau, qui se composerait de trois lignes, serait souterrain. Le tunnel serait formé d'un tube en fonte à section circulaire de 6 mètres de diamètre. Les gares (toutes souterraines), le parcours du tube et les voitures seraient éclairés à l'électricité.

La dépense est évaluée à 54 millions, ce qui—le réseau étant de 16 kilomètres 16—fait ressortir le prix de revient kilométrique à 3,260,000 fr.

Le prix des places serait le même que celui adopté pour les omnibus, 30 centimes pour la première classe et 20 centimes pour la seconde. Ces tramways seraient exclusivement réservés aux voyageurs.

Pendant le bal très brillant donné, récemment, à l'Hôtel Continental, au profit de la Caisse de l'Association, plusieurs anciens élèves de l'Ecole centrale ayant formé le projet de visiter, dans la matinée suivante, les chantiers de la Tour, au Champ de Mars, M. Eiffel et son gendre, M. Salles, leur en ont fait les honneurs.

La visite s'est prolongée pendant plus de deux heures.

Au pied de la Tour on a creusé un canal immense dans lequel on a établi le modèle des écluses telles qu'elles seront exécutées dans quelques semaines à Panama.

Les écluses de M. Eiffel sont composées d'un vantail unique, roulant non point sur des rails ou des galets immergés, mais attachés hors de l'eau. Il est ainsi facile de maintenir tout l'appareil en parfait état. Quant à la porte, elle se compose de plusieurs compartiments étanches, absolument indépendants et maintenus constamment flottants. L'ensemble de ce système facilite l'entrée de l'eau sans remous ni courants.

Grâce à M. Milliau, la science se trouve maintenant en possession d'une réaction chimique, nettement définie, qui lui permet d'obtenir le résultat si longtemps cherché par les hygiénistes, c'est-à-dire le moyen de découvrir la falsification de l'huile d'olive par l'huile de coton, quelle que soit la proportion du mélange.

Le gouvernement français, sur l'avis du Conseil des Arts et Manufactures, vient de prendre les mesures suivantes destinées à atténuer, pour la fabrique lyonnaise, le dommage que lui cause l'application du nouveau tarif douanier sur les produits italiens. Il a décidé, par voie de décrets:

1. Admission temporaire des soies italiennes venant se faire teindre en France, à charge de réexportation.

2. L'admission temporaire en entrepôt réel des soies écrues d'Italie destinées à être réexportées. Cette mesure a pour but d'obtenir que Lyon reste le principal marché européen des soies.

3. L'exonération de tout droit des enveloppes de cocons italiens qui avaient été frappées, par erreur, du droit de 50 centimes, applicables aux cocons seuls, en vertu du nouveau tarif douanier.

La seizième assemblée générale annuelle de la Société de l'Orphelinat de la Seine a eu lieu, tout dernièrement, au grand amphithéâtre de la Sorbonne. Aux côtés de MM. Salicis, président d'honneur, et Gaufrès, conseiller municipal, président effectif, avaient pris place MM. Maze et Guichard, sénateurs; Monod, représentant le ministre de l'intérieur; J. Piras, ancien directeur de l'Institution nationale des jeunes aveugles; Couturier, ancien gouverneur de la Guadeloupe, etc. Dans son discours d'ouverture, M. Salicis, qui est inspecteur général de l'instruction publique et examinateur à l'Ecole polytechnique, a fait le récit d'une visite qu'il avait rendue incognito à l'Orphelinat de la Varenne Saint-Maur, créé l'année dernière par la Société. Avant cette époque, l'Orphelinat n'avait que des "garderies" à Belleville, à Grenelle, à Vangirard, etc. Aujourd'hui, plus de garderies, mais une vaste propriété d'une contenance de 8,000 mètres, achetée 50,000 fr.

M. Gaufrès a exposé ensuite la situation de l'œuvre en 1887. La Société, qui ne comptait que 932 membres en 1882, en compte actuellement 1,250. Le nombre des enfants adoptés pour l'année écoulée s'élève à 125, dont 48 garçons et 22 filles élèves, et 38 garçons et 17 filles apprentis.

M. Gaufrès a remercié plus particulièrement une généreuse donatrice qui a légué à la Société une maison située à Mers-sur-Mer et estimée 20,000 fr.

Puis M. Henri Aron a donné lecture du compte rendu financier, duquel il ressort que les recettes, depuis le 16 juillet 1871, date de la création de la Société, se sont élevées à 888,397 fr. 45 et les dépenses à 789,300 fr. 80; l'avoir de la Société est donc aujourd'hui de 99,096 fr. 65.

Pendant que la musique de l'Ecole d'artillerie de Vincennes exécutait différents morceaux, on a procédé à la distribution des récompenses consistant en livrets de la caisse d'épargne. Les principaux lauréats ont été Mlle Peytavy et M. Ernest Gabory.

Enfin, un discours de M. Maze, sénateur, a clos cette solennité.

Un généreux citoyen de la Côte-d'Or, M. Alker aîné, a fait donation, à l'Etat, de la nue propriété de son beau domaine du Val-des-Choues, à charge pour l'Etat d'y créer un Orphelinat de l'enseignement primaire pour les fils d'instituteurs.

Cet Orphelinat serait établi de manière à recevoir au moins 100 élèves, à raison de 8 pour la Côte-d'Or, 8 pour le département du Nord, dont M. Alker est originaire, et de 1 pour chacun des autres départements.

Dans la pensée de M. Alker, l'instruction donnée à "l'Orphelinat de l'enseignement primaire" aurait surtout pour but de développer le goût de la vie rurale chez les enfants qui y seront admis.

Avec ses sources abondantes, ses chutes d'eau et ses étangs, le beau domaine du Val-des-Choues est encore admirablement disposé pour la création d'un modèle et d'une école de pisciculture.

Le correspondant particulier du *Journal des Débats* télégraphie, de Lyon, à ce journal:

"L'Union des chambres lyonnaises, présidée par M. Cansse, vient d'adresser au ministre des travaux publics une lettre au sujet des rapports des Compagnies de chemin de fer avec le public. Les Compagnies ont un service spécial pour vérifier les tarifs appliqués aux transports. Lorsqu'une erreur est constatée au préjudice des Compagnies, la surtaxe est immédiatement réclamée à l'expéditeur ou au destinataire; mais lorsque une erreur est reconnue au détriment du public, le montant de la détaxe est mis en réserve en vue d'une réclamation éventuelle; cela résulte du discours de M. Trarieux, prononcé au Sénat le 17 février 1888, à l'occasion des modifications à apporter aux articles 105 et 108 du Code de commerce. Le contrôle de l'Etat chargé d'assurer la stricte observation des règlemens ne pourrait-il pas obliger les Compagnies à rembourser les détaxes? Actuellement les détaxes non réclamées deviennent, après trente ans, la propriété des Compagnies. Or, le Sénat a décidé (article 2 du projet voté sur les articles 105 et 108 du Code de commerce) que les prescriptions en vigueur au moment de la promulgation de la loi seront acquises pour cinq ans à dater de cette promulgation, si d'après la législation antérieure il reste un temps plus long à courir.

"Les détaxes afférentes aux années 1864 à 1887 seraient donc acquises aux Compagnies en 1893. L'équité exige des Compagnies le remboursement des détaxes aux ayans-droit. Le même vœu a été émis déjà par le congrès de chambres syndicales de France en 1886 et 1887. L'administration des postes et télégraphes rembourse les sommes perçues en trop. L'Union des chambres syndicales demande non seulement le remboursement des détaxes à l'avenir, mais aussi pour les sommes détenues depuis les trente dernières années."

Saint-Siège.

On mande, de Rome, que le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat, a annoncé aux nonciatures apostoliques une note qui, se rattachant à la récente allocution du Saint-Père au Sacré Collège, a pour objet les manifestations qui ont eu lieu, dernièrement, à Rome, à l'occasion de la fête de Giordano Bruno.

Les représentants du Saint-Père auraient, en même temps, reçu l'ordre de porter cette note à la connaissance des gouvernements auprès desquels ils sont accrédités.

Le Saint-Siège a ratifié la convention préliminaire conclue à Berne entre les délégués du Conseil fédéral, MM. Ruchonnet et Droz, et le nonce du Pape à Bruxelles, Mgr Ferrata, au sujet du règlement de la question dite du Tessin.

Le canton sera rattaché au diocèse de Bâle et administré par un dignitaire apostolique, qui sera autorisé à exercer des fonctions épiscopales.

Décédé hier matin, lundi, 2 avril 1888, à 6 heures, à l'âge de 47 ans, ALEXANDRE PARLONGUE. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de ses frères Samuel et Henri Parlongue, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, [mardi], à 10 heures, de sa dernière demeure, No 358 rue Bourgogne encoignure St-Antoine.

De la part de sa mère.

ERNEST C. VILLERE,

15 rue Carondelet,

Importateur et marchand de Vins fins Comestibles de fantaisie. Vins rouges et blancs en caisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rums, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc., Champagnes de Delbeck & Cie., Whiskies célèbres de Cahn, Belt & Cie. 10 déc—1an

Avis.

A. A. Woods,
181 rue Gravier,
Nlle Orléans.

Sur la Liste des signataires des chefs et des représentants de Compagnies d'assurance annonçant la clôture de leurs Bureaux le jour de l'élection, j'ai été le second à signer. Pour des raisons seules connues de ceux qui ont fait publier l'avis, mon nom a été omis avec soin sur la Liste publiée dans tous les journaux. Beaucoup de mes amis surpris se sont enquis des raisons de cette omission, c'est pourquoi je vous demande de vouloir bien publier cet avis.

Respectueusement,
Signé: A. A. WOODS
3 avril—1f.

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.

(Casernes et Versailles.)

Nlle-Orléans, ce 3 avril 1888.

Les officiers et les membres de cette Association sont, par le présent, requis d'assister à la réunion générale extraordinaire qui aura lieu JEUDI PROCHAIN, 5 avril, à 7 heures du soir, au local de la Société, coin Hancock et Chartres.

Des amendements à la Constitution et aux Statuts organiques seront proposés.

Tous les membres sont priés de se rendre à cette réunion, attendu que des questions de la plus grande importance y seront discutées.

Par ordre du Président,
SEBASTIEN ROY.
J. HENRI PORCHELLE, Secrétaire.
3 avril—3f

AVIS est donné par les présentes, qu'on s'adressera à la prochaine session de la Législature, pour la passation d'une loi à l'effet d'amender la section 27 de l'Acte No 98 de l'année 1886, en tant qu'il s'agit de procédures pour la correction d'assessements de propriétés foncières dans la paroisse d'Orléans.

Nouvelle Orléans, 3 avril 1888.
3avril—64 et 50j

Election annuelle.—Association Sanitaire Auxiliaire de la Nouvelle-Orléans.—Les membres sont par le présent notifiés de se trouver au bureau de l'Association No 10 rue Carondelet, MARDI 3 avril 1888 de midi à 4 heures afin d'élire quinze membres pour servir comme comité exécutif pendant l'année suivante. THOS. S. ELDER.
3 avril—1 f.— Secrétaire.

A vendre.

Il sera vendu le 5 avril à 4 heures p. m. le privilége de la buvette restaurant, etc., pour le Pique-nique des laitiers qui aura lieu le 15 avril, au Fair Grounds.

La vente se fera coin Poydras et Dryades, au café de B. Meaylie & Co.
3avril—jusqu'au 5 inclusivement

COGNAC.

UNE grande maison de BRANDY est désireuse de trouver un agent bien introduit à la Nouvelle-Orléans. Les demandes accompagnées de références de première classe seront seules examinées. Adresse—Bureau de l'Abeille de la Nouvelle Orléans. A. B. C. 3avril—3f

Bureau de la New Orleans City and Lake Railroad Co.—No 103 rue du Canal, au premier Nlle-Orléans, 27 mars 1888.—A une assemblée régulière du Conseil des Directeurs tenue le 24 courant, un dividende trimestriel de Une Piastre Cinquante Cents par action a été déclaré payable aux actionnaires à partir du 10 avril 1888. Le livre de transfert sera fermé dix jours avant le paiement du dividende.
W. E. LEVERICH,
Secrétaire.
27 mars—27 au 10 avril inc

M. E. R. Barnett, ancien Commis préposé aux incendies du Hope Insurance Company, aura dès à présent un emploi dans mon bureau, où ses amis trouveront les plus amples facilités pour obtenir des Assurances de Feu, de Rivière et de Mer dans des compagnies de première classe et aux taux courants les plus bas.

WM. M. BAILEY,
No 191 rue Gravier,
Près du Cotton Exchange.

REPRESENTANT:

	Actif.
Anglo Nevada Assurance Corporation, de San Francisco, Cal	$2 497,833
St. Paul Fire and Marine Insurance Company, de St. Paul	1,541,060
Western Assurance Company, de Toronto	1,558,000
Marine Insurance Company (Limited), de Londres, Angleterre	8,801,350
Mannheim Insurance Company, de Mannheim, Allemagne	3,044,950
Louisville Underwriters, de Louisville, Kentucky	773,571
General Marine Insurance Company, de Dresde, Saxe	781,112

Toutes sortes de Risques de Ville assurées aux taux courants. Aussi, Sucreries, Moulins à Coton, Scieries et Magasins de Campagne. Toutes les pertes sont promptement ajustées et payées à la Nouvelle Orléans. 1er avril—3f

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE EQUITABLE.

Etat de Situation Condensé.

1er JANVIER 1888.

Actif	$84,378,904 85
Passif, 4 0/0	66,274,650 00
Surplus	$18,104,554 85
Nouvelles assurances	$138,023,105 00
Anciennes assurances	483,029,562 00
Payé aux détenteurs de polices en 1887	10,062,509 81
Payé aux détenteurs de polices depuis l'organisation de la Compagnie	106,610,293 34
Total des revenus	23,240,849 29
Revenus Prem.	19,115,775 47
Augmentation de l'actif	8,868,432 09
Actif et Passif	127 1/2 0/0

HENRY B. HYDE, Président.
JAS. W. ALEXANDER, Vice-Président.
GEO. T. G. WHITE, Directeur du Sud.
A. A. WOODS, Agent Général, Nouvelle-Orléans, 184 rue Gravier.

—Agents spéciaux—
W. B. KRUMBHAAR, M. N. WISDOM,
F. L. LEVY.
1er avril—

Enregistrez-vous! Enregistrez-vous!

VOTRE VOTE SERA COMPTÉ.

Compagnie d'Assurances du Sud de la Nouvelle-Orléans,

54 .... RUE DU CAMP 54

CAPITAL PAYÉ - - - $300,000.

ACTIF.

Comptant en mains et en banques	$69,873 17
$28,000 Bons coupons 4 pour cent des Etats-Unis	31,468 75
$119,000 Bons consolidés de la ville de la Nouvelle Orléans (émission Crossman)	130,900 00
$80,200 Bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans (incluant primes tirées)	105,864 00
$25,000 Bons 4 pour cent de la Louisiane	22,500 00
Prêts sur demande garantis par des collatéraux	30,629 98
Une Action de la Bourse aux Produits de la N. O.	135 00
Une Action de la Bourse aux Sucres de la N. O.	75 00
Un Bon de la Compagnie de Pompe à vapeur de St. Bernard	50 00
25 Actions de la Compagnie des Entrepôts de la N. O.	525 00
Primes en voie de perception	45,513 24
Meubles et installations, coffre, etc.	2,000 00
Dépôt en la possession de l'Association des Réassureurs (Fire Underwriters)	150 00
Total	$439,684 14

Assurance contre l'Incendie et les Pertes sur mers et rivières.

Cette compagnie, par sa méthode prudente, bien que libérale, et la facilité qu'elle possède de réaliser son actif, présente toutes les garanties désirables à ses assurés.

Pertes promptement évaluées et payées.

ERNEST MILTENBERGER, Président. H. GALLY, Vice-Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
COMITÉ DE FINANCE: John T. Moore, Jr., J. H. Menge, M. Schwabacher, F. G. Ernst, T. J. Woodward. 3 avril—1m

UNE OCCASION RARE!

Le lot No. 1000. Consignation de plus de 5000 paires de bottes en chevreau, pour dames; boutonnières finies,

$1.15 LA PAIRE!

Chaussant Bien. Bonne Durée.

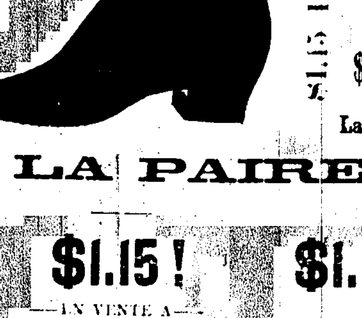

$1.15 LA PAIRE. $1.15 LA PAIRE.

Demandez le lot No. 1000 à $1.15 La paire.

Notre prix,

$1.15 LA PAIRE!

$1.15! $1.15! $1.15!

—EN VENTE A—

L'ETOILE ROUGE,

Coin Canal et Passage de la Bourse, Nlle-Orléans, Lne.
3 mars—6 m—sam dim jeu

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district.
1er nov 87—mar jeu dim

Carriages and Harness,

54 and 56 Baronne,

R. P. RANDALL.

P. WERLEIN.

185 RUE DU CANAL,
Nouvelle-Orléans, Lne.

PIANOS ORGUES

Le grand magasin de musique en feuilles du Sud.

Les dernières chansons et les meilleurs instruments de musique. Toute musique mise à l'essai avant d'acheter. Escomptes spéciaux. 18 déc—

PIANOS

—DE—

PLEYEL

—CHEZ—

Louis Grunewald,

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

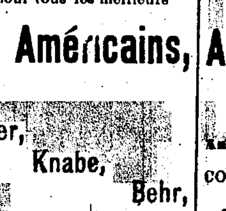

Seul agent pour tous les meilleurs

Pianos Américains,

Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de

LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLEANS.
1er oct87—1an

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.

VINS supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To-Kalon. 17 fév 88—1anPP.

Changement de local.

Le magasin de Groceries en gros de J. G. Spor est transféré au No 75 rue Tchoupitoulas, entre Poydras et Lafayette.
1er avril—1 sem. V. & C.

ELKIN & CO.,

100......Rue du Canal......100

Nouveau Stock

TAPIS

Moquettes, Velours, Brussels, Ingrain

Aux plus bas prix.

RIDEAUX

Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux, en Crête, Colbert, Suisse et Nottingham.

Portières Turcoman et de Vienne, Corticine, Toile Cirée Linoleum.

Assortiment complet de Tapisserie d'Etoffes pour Rideaux.
13 sept

NOUVEAU STOCK

PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils.

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

Suisses, Nottingham Madras Turcoman

RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES
NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernières nuances.

Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 8 oct—1 an

Moustiquaires toutes faites.

Maison établie depuis 1849.

Moustiquaires toutes faites de toutes descriptions, draps, taies d'oreiller, caleçons, chemises, etc., pour le commerce de la campagne et de la ville. Moustiquaires faites sur commande de tous genres, bobinet, mousseline, brin, etc. Moustiquaires doubles en bobinet toutes faites à $2,50 et au-dessus. Moustiquaires en brin toutes faites, par moustiquaire ou par douzaine à bas prix. Les acheteurs trouveront un avantage en venant nous voir avant d'acheter ailleurs.

Mme A. TESSON,
72 rue de Chartres.
27 mars—1m mar. jeu. dim.

Collége d'Orléans,

W. E. ROBERT, DIRECTEUR.
240 rue Royale, entre St-Philippe et Ursulines, Nlle-Orléans.

Prix pour internes par mois $16
De externes .... de $2 à $5
Payable invariablement d'avance
4mars—1m,Dim

C. LAZARD & Cie.,

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés,

D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne.
24 oct—87 1 an—dim mar jeu sam.

AMUSEMENTS.

Grand Opera House.

D. BIDWELL .... Directeur

Commençant Lundi, 2 avril,

Tous les soirs et Samedi en matinée.

M. Joseph Jefferson,

—et son excellente troupe dans—

RIP VAN WINKLE

Prix—Orchestre, $1 50; Circle, $1; Balcons 75 cents et 50 cents; Galerie, 25 cents.

Semaine commençant lundi, 9 avril—MRS. LANGTRY. 31 mars—3f—

Académie de Musique de Bidwell.

Dimanche 1er Avril—Matinées habituelles.

Seconde et dernière semaine de BELLE GILBERT, J. H. HUNTLEY Comedy Company:

Donnant le drame comédie en 4 actes de J. K. Tillotson, intitulé

LYNNWOOD.

Avec nouvelle mise en scene.

Et aux prix populaires d'entrée comme suit: Galerie, 15c.; Balcony Circle 25c.; Balcony Circle, sièges réservés, 35c.; Parquet, sièges réservés, 50c.; Dress Circle, sièges réservés, 75c.

Dimanche, 8 avril—Mc Nish, Johnson et les Ministrels de Slavin. 31 mars—

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES

THE NATIONAL CONVENTION OF CRANKS.

Avec des délégués de toutes les parties du pays. Aussi, plusieurs Cranks de la Nouvelle-Orléans seront en exhibition aussi, deux nouvelles troupes dans les deux théâtres.

10 cts. d'entrée pour tout voir. 10 cts.
1er avril—1 sem

Théâtre Faranta.

Commençant le Lundi, 2 avril, Semaine de Pâques.

—Matinées jeudi, samedi et dimanche—

Lundi soir 2 avril, bénéfice offert à Mme P. Mealey et ses enfants.

—Par le—

Mirror of Ireland Comedy Co.,

Lundi 9 avril—Bad Boy Co. 1 av—

GRAND BAL PARE

—DONNÉ PAR LA—

Société Française

De Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans

A la Salle de l'Opéra,

Le 21 avril, 1888.

Prix du billet, $1.

N. B.—La Direction s'assemble à l'Asile, tous les lundis et vendredis à 7 heures du soir.

Pour les demandes d'invitations de dames s'adresser à la Direction.

Par ordre du Président, J. BAYLE.
L. SIMON, Secrétaire. 25 mars—à date.

AMUSEMENTS.

Théâtre St-Charles de Bidwell.

POUR UN ENGAGEMENT LIMITÉ.

Commençant Dimanche, 1er Avril, Semaine de Pâques.

La plus grande attraction du monde.

PROF. BARTHOLOMEW'S EQUINE PARADOX,

20 CHEVAUX SAVANTS.

Font de tout et auxquels il ne manque que la parole. La grande Scène de Bataille. Le Jugement par Jury, rendu au naturel. Émouvant. Une Nuit au Camp. L'Exercice Militaire de $20,000. 31mars—

SALLE GRUNEWALD

Mardi, 3 avril 1888, à 8 h. p. m.,

CONCERT DE

Mlle HELENA

AUGUSTIN

—DIRIGÉ PAR—

Mme MARGUERITE SAMUEL,

PROGRAMME.

1. Danse Macabre, pour deux pianos .... St Saëns
Mlle HELENA AUGUSTIN Mme MARGUERITE SAMUEL.

2. Ungarische Tanze .... Brahms
M. RICCI.

3. Air du Cid .... Massenet
Mme CASTELLANOS MELLEN.

4. Kamennoi Ostrow .... Rubinstein
Mlle HELENA AUGUSTIN.

SECONDE PARTIE.

1. a) L'abandonné } pour 2 violons } Godard
b) Berceuse
MM. RICCI et BAYON.

2. a) Nocturne en si bémol .... Chopin
b) Gavotte .... Bach
Mlle HELENA AUGUSTIN.

3. Bolero .... Guion
Mme PEMBERTON HICKS.

4. Concerto avec orchestre .... Hummel
Mlle HELENA AUGUSTIN.

Accompagnateurs, Mme Bayon et M. Eckert.

COMITE DE RECEPTION

GEN WM. J. BEHAN, président.

Col Jno B. Richardson	Gen'l John Glynn, Jr
Baron E. Von Meysenbug	Major Wm F. Pinkard
M. Henry W. Conner	Dr A. DeRoaldes
M. P. O. Fazende	M. Wm Mehle
M. S. Robineau	M. A. A. LeLong
M. Henry O. Seixas	M. Albert Baldwin, Jr
M. G. W. Nott	M. James T. Hayden
M. J. Numa Augustin	M. J. A. Chalaron
M. Walter D. Denegre	M. Fernand Lapeyre
M. Branch K. Miller	M. Geo H. Théard
M. T. D. Wharton	M. W. O. Hart.

Le comité ci-dessus est cordialement requis de se réunir au Grunewald Hall à 7:30, mardi soir, 3 avril 1888.

On peut se procurer des tickets au bureau de:

Daily States 90 rue du Camp.
Fazende & Seixas, No 19 rue Carondelet.
Magasin de Musique Grunewald, 127 rue Canal.
Pharmacie Cusach, coin Canal et Baronne.
Pharmacie Cluverius, coin Canal et Bourbon.
Pharmacie May, coin Canal et Chartres.
Librairie Eyrich, rue Canal
Librairie Wharton, rue Carondelet.
1er avril—3f

Deuxième exhibition

DE LA

Société d'Horticulture de la Nouvelle-Orléans,

A LA SALLE ODD FELLOWS,

3, 4 et 5 avril 1888, ouverte de 10 A. M. à 10 P. M.

Admission, 25 cents.

Mardi, 3 avril—Fleurs coupées.
Mercredi, 4 avril—Travail floral.
Jeudi, 5 avril—Bouquets.

Des fleurs nouvelles reçues journellement à 9 A. M.

Les billets des 22, 23 et 24 mars seront valables aux dates ci-dessus mentionnées.
18mars—18 25—avril 1 2 3 4 5

ETAT TRIMESTRIEL DE LA

BANQUE D'ÉPARGNES GERMANIA.

NO. 51 RUE DU CAMP,

A la clôture des affaires le 31 mars 1888.

ACTIF.

Actions et bons		$146,583 75
Prêts sur hypothèque		85,163 24
Prêts à échéance garantis par nantissement (collatéraux)		8,955 00
Prêts sur demande garantis par nantissement (collatéraux)		433,999 15
Dépenses courantes et taxes payées		3,064 04
Argent comptant		$99,397 26
		$777,162 44

PASSIF.

Capital payé		$100,000 00
Profits non divisés	46,869 94	
Moins, dividende payé aux actionnaires, le 2 janvier 1888	4 000	42 869 94
	$42,869 94	
Intérêt acquis		9,614 21
Dû aux déposants		625,290 29
Dividendes non-payés		384 00
		$777,162 44

G. AD. BLAFFER, Caissier.

Fait sous serment pardevant moi, ce 31 mars, 1888.

EDWARD J. BLANCHARD, Notaire.

Approuvé et trouvé correct:

J. E. MERILH, FRANK RODER. } Directeurs.
1 avril—3f

Bureau du Hope Insurance Company de la Nouvelle Orléans, No 185, rue Gravier—Nlle Orléans 31 mars 1888.—Une assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie est par le présent convoquée, et aura lieu au bureau de la compagnie le MARDI premier jour de mai 1888, d'après les clauses de sa charte, pour délibérer et décider si les affaires de la Compagnie seront liquidées, et si elles doivent l'être, pour nommer des liquidateurs ainsi que le pourvoit l'article V de la Charte.

En se référant à l'annonce ci-dessus, les détenteurs de polices sont par le présent notifiés de se faire réassurer dans quelque autre compagnie, car toutes les polices, ont été cancelées à partir de cette date.

LOUIS BARNETT,
21 mars— Secrétaire.

LOUIS FRIGERIO,

OPTICIEN,

161 .... Rue du Canal 161

Instruments d'opticiens, de voyers, de marins et de mathématiciens.

Il est fait une spécialité de la réparation d'instruments de tous genres. Longues-vues et lorgnons d'opéra, lunettes, binocles, articles pour dessin, etc.

Réparations de montres.

Couteaux de poche, rasoirs, ciseaux.
9oct—1an—DimMar—Jeu

Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.

C. W. EICHLING. FLEURISTE,

279 .... RUE DECATUR 279
21 avril—1 an Près le Marché Français.

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste en maladies et en affaires; il vous dira la place où vous serez le plus chanceux: il guérit les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; par sympathie, il peut vous débarrasser des tracas de famille. Il importe les meilleurs médecines françaises.

Bureau, 210 rue Bourgogne, entre Dumaine et St-Philippe, de 10 heures du matin à 6 heures du soir. 2ojan—1an

"GEM SALOON" AND RESTAURANT,

No 17 RUE ROYALE.

Vendra, à partir du 1er mars 1888:

Huîtres du Bayou Cook, à 10 cts la douzaine
Vins rouges et blancs (importés), à 10 cts.
Thompson's Pure Rye, à 10 cts.
Catherwood's Nectar, à 10 cts.
Nelson's Greenbrier Bourbon, à 10 cts.
Old Crow Bourbon, à 10 cts.
MacBrayer Bourbon, à 10 cts.
Old Yannissee Rye, 1877, à 20 cts.
A. C. Menkon Brandy, 1858, à 25 cts.

OUVERT NUIT ET JOUR.
2 mars—2 mois

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest

97 RUE DECATUR.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 2 AVRIL—CLASSE No 179

Tirage de 4 heures P. M.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.
12	14	24	38	47	31	13	40	24	46	10	17

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature. Ce 2 avril 1888—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU,
D. A. WILSON,
W. F. PINCKARD,
Commissaires.

[illegible]

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON,	EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUTZ,	H. GALLY,
D. FATJO,	A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT,	THEO. BRIERRE,
JULES TUYES,	E. LAROUSSINI,
GUS. PITOT.	J. W. HINCKS,

24 fév '88—1an.

SEMENCE DE RIZ!

Semence de riz, choix, de la Caroline et du Honduras, vannée et passée au crible.

A vendre par ERNST & CO.,
17janv—3m. Coin Magazine et Julia.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er avril 1888.

Liste de publications.

Aharé Vve Jean	Laporte Pierre succession de
Angaud	Lacoste Emilia femme
Beauséa famille	P Laporte
Berna d Pierre	Lacoste Jean Marie
Boesch Alfred	Lagarde François
Boudigue Pierre	Lambouroux Jacques
Bourdelay Joseph	Lévy Emmanuel
Castaing natif d'Enclade	Lefros Delle Angelina
Castay Victor	Lenfant Césaire
Castinel Louis	Maillhes Joseph ou Mail-
Casalis Jean	les succession de
Casaban Lartigan Marcel	Marconnet Joseph et Follstron Auguste
Collet Dr Joseph	Mascarelly Mme Vve
Dangerot Alfred	Julie Horace
Darré Vve Firmin	Montant Gabriel
Dastillon Vve Germain	Niguiporan E et N (2)
Delserre Jean Baptiste	Olivier Georges
Duché Julien	Paillé Jules Marius
Eckert natif de Cernay	Paichoux M H
Fabre Pierre Louis	Pebeloup Honoré
Forget Jules	Pujol Edouard
Guirlain Mlle	Rebours F E
Geoffroy Alfred Jean Bapte	Richard Auguste
Henry P	Robineau Jean
Humbert Hippolyte	Routier Eugène Louis
Jamouneau Pierre	Renaud Jean Baptiste
Jouin Louis	Morel Jean
Junca Etienne	Saulan Philippe
Kuhne Frédéric	Sens dit Cambon
Knasbel Gustave	Videau Omer Alexandre
	Villaret Louis

LETTRES.

Bourguignon Félix	Ganian Delle Zélda
Déal J (2)	Séguire O Louis
Delbruck George	Foucart Cladomir

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, l'invite les personnes qui auront connaissance à s'adresser aux notaires de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er février 1888.
Le Consul Général.